

## Signature du contrat de territoire Eau & Climat pour l'EPAGE Sequana

Dossier de la rÃ©daction de H2o  
December 2019

L'Ã©tablissement public d'amÃ©nagement et de gestion des eaux (EPAGE)Â Sequana, porteur du contrat s'engage Ã mener des projets d'amÃ©lioration de la qualitÃ© des riviÃ“res, de prÃ©servation d'espÃ“ces sensibles, et de lutte contre les pollutions diffuses des milieux aquatiques, notamment pour protÃ©ger les captages d'eau potable Ã l'Ã©chelle du bassin versant Seine-Amont. Le montant prÃ©visionnel des travaux s'Ã©lÃ“ve Ã plus de 6 millions d'euros qui seront financÃ©s par l'agence de l'eau Seine-Normandie Ã hauteur de 4 millions d'euros.

Le pÃ©rimÃ“tre du Contrat global Sequana est compris dans l'unitÃ© hydrographique Seine supÃ©rieure. Il s'Ã©tend de la source de la Seine jusqu'Ã l'amont de l'agglomÃ©ration troyenne et inclut ses différents affluents : la Sarce, l'Ource, la Laigne et l'Arce. Le bassin versant, d'une superficie totale de 2 630 kilomÃ“tres carrÃ©s pour prÃ´s de 1 000 kilomÃ“tres de linÃ©aire de cours d'eau, concerne 39 masses d'eau "cours d'eau". Il s'Ã©tend au sein de deux rÃ©gions : Bourgogne et Champagne-Ardenne, et sur quatre dÃ©partements limitrophes (CÃ´té d'Or, Aube, Yonne, Haute-Marne). 156 communes appartiennent au pÃ©rimÃ“tre d'action du contrat, ce qui reprÃ©sente environ 42 600 habitants.

Contrat SequanaÂ -Â Agence de l'eau Seine-Normandie